

Enseignement qualifiant

La CSC veut un moratoire de la réforme des horaires

La CSC a réclamé mardi un moratoire de la réforme des grilles horaires dans le qualifiant. Adoptée en décembre, cette réforme élargit le volume des cours généraux en réduisant les heures dédiées à l'orientation professionnelle choisie. Le texte est entré en application en septembre, mais beaucoup d'écoles ont demandé une dérogation pour reporter la mesure à septembre 2015. Or, pour la CSC, *"ce décret ne peut être appliqué avant que ne soient connues les mesures envisagées par l'exécutif de la Fédération"*. Une demande relayée par le SEL-Setca. Joëlle Milquet s'est dite prête à revoir le calendrier si le PS est d'accord. (Belga)